



Formation Epargne Salariale

2016



- Périclès Consulting est un **organisme de formation** depuis 2001, déclaré sous le numéro 11 75 34911 75 auprès de la préfecture de Paris et Périclès Actuarial est un **organisme de formation** depuis 2013, déclaré sous le numéro **11 75 507 86 75** auprès de la préfecture de Paris

- **Une écoute active des besoins**
 - ▶ Après avoir défini les objectifs et les besoins en formation, nous élaborons un programme sur-mesure et adapté au profil des stagiaires définis

- **Une équipe de formateurs aux compétences spécifiques**
 - ▶ Nos formateurs possèdent une compétence technique des métiers de la finance, de la banque, de l'assurance ou de la protection sociale

- **Une méthode pédagogique éprouvée**
 - ▶ Basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en pratique immédiates, notre méthode pédagogique favorise l'échange des points de vue et des expériences

- **Des supports pédagogiques complets**
 - ▶ Une documentation complète est remise aux participants en début de stage. Elle constituera un précieux outil de travail et un document de référence aussi bien pendant qu'après la formation

- **Une évaluation de la formation et un suivi dans le temps**
 - ▶ A l'issue de chaque formation, un questionnaire est remis aux participants afin qu'ils puissent évaluer la formation et l'intervenant

■ **Le marché de l'épargne salariale**

- ▶ Le périmètre de l'épargne salariale
- ▶ Les chiffres clés
- ▶ Les principaux acteurs

■ **Les fonctions et les rôles spécifiques / la réglementation associée**

- ▶ Le rôle du Teneur de Compte Conservateur de Part (TCCP)
- ▶ Le rôle du Teneur de Registre (TR)
- ▶ Le rôle de la Société de Gestion (SDG)

■ **Les dispositifs d'épargne salariale**

- ▶ Le plan d'épargne entreprise et le plan d'épargne retraite collectif
- ▶ Participation et Intéressement
- ▶ Les avantages de l'épargne salariale

■ Quelques spécificités de l'épargne salariale

- ▶ L'actionnariat salariés
- ▶ La gestion des conseils de surveillance
- ▶ La gestion financière (FCPE, ISR)

■ L'actualité de l'épargne salariale

- ▶ Les impacts de la loi Macron
- ▶ Le renforcement des obligations de KYC
- ▶ L'évolution des offres

■ La complémentarité (et les limites) avec des dispositifs d'épargne collective

- ▶ Les dispositifs d'entreprises
- ▶ Les dispositifs collectifs et individuels
- ▶ Les limites fiscales et sociales